AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-3-78423682

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C.C.P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 180 — 22 MARS 1978

LUTTE CONTRE LES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION

Le Bulletin n° 163 de la Station d'Avertissements Agricoles paru en Septembre 1977, faisait état des possibilités de lutte contre les maladies cryptogamiques des céréales au moyen de la désinfection des semences. Le présent bulletin a pour objet d'aborder le problème de la protection de ces cultures à l'aide de traitements fongicides réalisés en cours de végétation.

Pour simplifier la présentation d'une technique souvent complexe, nous avons cru bon d'exposer les méthodes de lutte à l'aide de tableaux, en commentant certains points particuliers relatifs à l'efficacité ou à la rentabilité.

LE PIETIN-VERSE :

C'est la maladie qui est la plus fréquemment observée sur céréales d'hiver et qui est susceptible de rentabiliser le mieux les traitements fongicides réalisés au début de la montaison.

Il est conseillé d'intervenir si l'on observe une talle sur trois présentant des symptômes sur gaines ou tiges entre les stades "redressement" et "deux noeuds".

Des facteurs climatiques ou agronomiques tels que : hiver doux et humide, semis précoce ou dense, précédents céréales ou protéagineux, etc... sont favorables au développement du Piétin et doivent inciter l'agriculteur à surveiller attentivement l'évolution de la maladie.

On évitera dans la mesure du possible de confondre les symptômes dûs à ce champignon avec ceux de la Fusariose type-Piétin, les spécialités étant moins efficaces pour combattre cette seconde maladie.

Les interventions au stade "redressement" sont à réserver aux attaques précoces graves.

Elles peuvent être réalisées avec du BENOMYL ou du CARBENDAZIME seul.

Dans le cas d'attaques plus normales, il est préférable d'intervenir aux stades "un à deux noeuds" de la céréales avec des spécialités qui sont des associations de diverses matières actives, les seules efficaces sur PIETIN-VERSE étant : BENOMYL, CARBENDAZIME, THIOPHANATE-METHYL ou THIABENDAZOLE. Les autres matières actives entrant dans la composition de la spécialité commerciale, renforcent l'action des précédentes sur certaines maladies du feuillage.

OIDIUM :

La rentabilité des interventions visant à lutter contre cette maladie est assez aléatoire et n'a de réelle chance d'être obtenue que dans les conditions suivantes :

- Protection de l'orge de printemps : au cours de ses premiers stades de développement (levée à fin-tallage). Un traitement des semences paraît particulièrement indiqué dans ce cas.
- Protection des orges d'hiver et escourgeons : pendant la montaison en cas de forte attaque.
- Protection des épis de blé : si les dernières feuilles sont fortement infestées (traitement à l'épiaison).

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P. 1223

APPLICATION DE FONGICIDES SUR CEREALES EN VEGETATION

Maladies	Céréales	Facteurs favorables	Seuil	Epoque d'intervention	MATIERES ACTIVES Noms	MATIERES ACTIVES Dose/ha
Piétin-Verse	Céréales d'hiver	Hiver doux et humide Semis précoce, dense Précédent : céréales Protéagineux	1 talle sur 3 atteinte	Redressement	Bénomyl Carbendazime	200 g 200 g
				Stades 1 à 2 noeuds	Bénomyl) Carbendazime (+ Diverses Thiophanate-Méthyl) Matières Actives Thiabendazole (	200 g 200 g 600 g 400 g
Rouille Jaune	Blés	Variétés fumures azotées	Moins de 5% de la surf. couverte par les pustules	Montaison	Oxycarboxine Triadimefon Tridémorphe (+ Manèbe) Triforine + Manèbe	400 g 125 g 550 à 562 g 285 g
Oïdium	Blés	Variétés, fumures azotées - Densité élevée - sols peu profonds	dernières feuilles attaquées fortement	Epiaison	Bénomyl, Carbendazime Dinocap Ditalimfos Ethirimol Soufre Thiophanate-Méthyl Triadimefon Tridemorphe Triforine	300 g 330 g 500 g 280 g 8000 à 9000 g 750 g 125 g 550 à 562 g 285 g
	Orges d'hiver et Escourgeons	Variétés, fumures azotées - Densité élevée - sols peu profonds	forte attaque sur feuilles	Montaison		
	Orges de printemps	Variétés, fumures azotées - Densité élevée - sols peu profonds	début d'attaque important	Levée Montaison		
Rhyncho-sporiose	Orges	Variétés fumures azotées - sols peu profonds	forte attaque sur feuilles	1er Trait. : 1 à 2 noeuds 2ème Trait. : gonflement	* Bénomyl, Carbendazime Carbendazime + Triadimefon Thiophanate-Méthyl	250 g 250 + 125 g 750 g
Sep-to-riose	Blés	Variétés - dernières feuilles atteintes - Pluies à l'épiaison	absence de symptômes sur épis	début Epiaison à début Floraison	Bénomyl, Carbendazime Captafol (Milcap) Soufre Thiophanate-Méthyl	250 g 1440 g 8000 à 9000 g 750 g

* Aucune spécialité n'a encore reçu une autorisation provisoire de vente pour lutter contre la Rhynchosporiose.

Il est préférable d'éviter l'emploi de spécialités spécifiques qui, appliquées en végétation, risquent d'entraîner des inversions de flore pathogène (rouilles, rhynchosporiose).

Les produits à base de TRIADIMEFON (Bayleton 25 et Bayleton total) possèdent une rémanence particulièrement longue.

RHYNCHOSPORIOSE :

Les conditions climatiques du printemps 1977 qui avait été anormalement frais et humide, ont favorisé le développement de cette maladie inféodée à l'orge et particulièrement aux orges d'hiver et escourgeons. Le développement du champignon semble pouvoir être limité à l'aide de deux interventions réalisées, l'une au début de la montaison, l'autre au gonflement.

On peut penser que les risques de voir se développer à nouveau des attaques aussi importantes que celles manifestées en 1977 sont réduits et préférer n'intervenir qu'au stade gonflement si une réelle menace se présentait.

Des spécialités à base de BENOMYL, CARBENDAZIME et THIOPHANATE-METHYL ont montré une efficacité intéressante lors de la campagne dernière. L'association CARBENDAZIME et TRIADIMEFON a montré la meilleure efficacité (aucune autorisation de vente n'a été jusqu'alors délivrée pour cet usage).

ROUILLES :

La rouille jaune se développe en particulier sur blés. Les dégâts peuvent être très importants, surtout si les attaques ont lieu précocement (début montaison). Pour obtenir le meilleur effet, il est nécessaire d'intervenir très tôt, dès l'apparition des premiers symptômes et à partir du début montaison. Les matières actives à utiliser sont les suivantes : OXYCARBOXINE (Rendor), TRIADIMEFON (Bayleton 25, Bayleton total), TRIDEMORPHE ou TRIDEMORPHE + MANEBE (Calixine, Calixine M), TRIFORINE + MANEBE (Saprol M).

La rémanence étant de l'ordre de trois semaines, il peut être nécessaire d'intervenir à nouveau (le Triadimefon présente la rémanence la plus longue).

Les préconisations en matière de rouilles brunes semblent plus délicates à préciser du fait de connaissances encore limitées dans ce domaine.

En 1977 la maladie a pu présenter lors de l'épiaison un développement à caractère "explosif" en particulier sur certaines variétés de blés, ce qui a rendu inopérantes les interventions réalisées. Dans le cas d'une évolution plus lente, un traitement effectué au cours de la montaison ou de l'épiaison a pu freiner la progression de la maladie.

Les spécialités à utiliser sont les mêmes que celles indiquées plus haut pour la rouille jaune, à l'exception de l'OXYCARBOXINE. Il convient d'ajouter à cette liste les associations de MANEBE ou MANCOZEBE avec BENOMYL, CARBENDAZIME, THIABENDAZOLE et THIOPHANATE-METHYL.

Des traces de rouilles brunes sont actuellement fréquemment observées sur blés et orges. Il est difficile d'évaluer les risques que fait courir la présence de cet inoculum mais on pourra éventuellement les limiter en choisissant une spécialité apte, dès le premier traitement, à protéger la céréale vis-à-vis de la rouille brune et des maladies du pied.

SEPTORIOSE DE L'EPI :

La maladie n'est préjudiciable que si elle monte sur épis de blés à l'occasion d'une période fortement pluvieuse.

L'intervention ne peut être réalisée que de façon préventive, en l'absence de symptômes sur épis. Elle doit se situer début "épiaison" et au plus tard début "floraison".

La rentabilité du traitement dépendra de l'importance des pluies survenant ultérieurement. Le praticien dispose donc de peu de critères d'appréciation, sinon celui constitué par la présence d'un inoculum important sur les deux dernières feuilles et d'une tendance climatique particulièrement pluvieuse.

Les spécialités autorisées à la vente pour lutter contre cette maladie sont à base de BENOMYL, CARBENDAZIME, THIOPHANATE-METHYL, SOUFRE ou CAPTAFOL.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P224

Mise à jour du 1.01.78

FONGICIDES AUTORISES A LA VENTE POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION

MATIERES ACTIVES		SPECIALITES COMMERCIALES		AUTORISATIONS DE VENTE DELIVREES					
				Maladies du pied		Maladies des tiges, des feuilles et des épis			
Noms	Dose/ha	Noms	Dose/ha	Piétin-verse	Fusarioses	Oïdium	Rouilles	Septorioses	Fusarioses
BENOMYL	200 g	Benlate	0,4 kg	+	+				
BENOMYL + MANEBE	250+2000 g	Cerebel	3 kg	+	+	+	RB		
	300+1920 g	Grex	2,5 kg	+	+	+			
BENOMYL + MANCOZEBE	300+1920 g	Epidor	3 kg	+	+	+	RB		
CARBENDAZIME	200 g	Bavistine	0,4 kg	+	+				
	300 g	Derosal	0,5 kg	+	+				
	200 g	Kardal	0,4 kg	+					
CARBENDAZIME+CAPTAFOL	200+800 g	Ceretal Liquide	2 l	+	+				
	200+800 g	Ceretal	1,5 kg	+	+				
CARBENDAZ.+DITALIMPHOS	250+350 g	Cereflor	3 l	+	+	+			
CARBENDAZ.+DITALIMPHOS + MANEBE	240+240 g + 2000 g	Grex triple	4 kg	+	+				
CARBENDAZIME + MANEBE	300+2500 g	Bavistine M	5 kg	+	+	+	RB	+	
	208+1620 g	Cerebel N	2,7 kg	+	+				
	200+1600 g)		(2,5 kg	+	+				
	240+1920 g(	Grex TX	)3 kg	+	+		RB	+	
	280+2240 g)		(3,5 kg	+	+	+	RB	+	
	200+1600 g	Sandomil M.	3 kg	+					
CARBENDAZIME + MANCOZEBE	300+2400 g)		(4,5 kg	+	+	+	RB	+	+
	250+2000 g(	Epidor P	)3,75kg	+	+		RB	+	+
	200+1600 g)		(3 kg	+	+				
CARBENDAZIME+SOUFRE	200+6000 g	Bledor 2	8 kg	+		+			
CARBENDAZIME + SOUFRE + MANEBE	200+6000 g + 1500 g	Bledor 3	10 kg	+		+			
	250+1500 g + 2000 g	Bronx	5 kg	+	+				
	200+6000 g + 1600 g	Bronx TS	10 kg	+		+			
	250+5000 g + 2000 g	Bronx T	10 kg	+	+	+			
	250+1500 g + 2000 g	Fongol	5 kg	+	+				
	250+5000 g + 2000 g	Fongol T	10 kg	+	+				
CARBENDAZIME + TRIADIMEFON	1200+100 g 250 + 125g	Bayleton total	0,8 kg 1 kg	+		+	RJ+RB		
DINOCAP+MANCOZEBE	330+2130 g	Mancokar	4 kg			+	RB		
DITALIMFOS	500 g	Laptran 20 EC	2,5 l			+			
ETHYRIMOL	280 g	Milgo E	1 l			+			
ETHYRIMOL+CAPTAFOL	280+1440 g	Milcap RS	4 l			+			
	280+1440 g	Milcap	4 l			+			
METHYLTHIOPHANATE + MANEBE	750+1500 g	Peltar	3 kg	+	+	+	RB		
	750+2500 g) 600+2000 g(	Peltar M	(5 kg)4 kg	+	+		RB		+
OXYCARBOXINE	400 g	Rendor	2 l				RJ		
SOUFRE MICRONISE	7800 g	Oïdiase	13 l			+			
	8000 g	Microthiol spécial	10 kg			+			
	8000 g	Thiovit	10 kg			+			
SOUFRE+MANEBE	8000+2000g	Daryl M	12,5 kg			+	RB	+	+
	8000+2000g	Silodor 80	12,5 kg			+	RB	+	
	7900+2630g	Trial	17 kg			+	RB		
SOUFRE + MANEBE + ZIRAME	8000+1750g + 625 g	Cryptosan LR	12,5 kg			+	RB		
		Cryptosan	12,5 kg			+	RB		
SOUFRE+MANCOZEBE	8100+2025g	Dithiovit	13,5 kg			+			
	8230+2080g	RHF 73 - 2	13 kg			+	RB		
SOUFRE+THIRAME	8000+2500g	Daryl 96	12,5 kg			+		+	+
THIABENDAZOLE+MANEBE	400+2400 g	Manoran TZ	4 kg	+			RB		
THIABENDAZOLE + THIRAME	400 + 2800 g	Daryl TZ	4 kg	+	+				
TIADIMEFON	125 g	Bayleton 25 PM	0,5 kg			+	RJ+RB		
TRIDEMORPHE	562 g	Calixine	0,75 l			+	RJ		
TRIDEMORPHE+MANEBE	550+1800 g	Calixine M	5 kg			+	RJ+RB	+	+
TRIFORINE	285 g	Saprol	1,5 l			+			
TRIFORINE+MANEBE	285+1600 g	Saprol M	1,51+2kg			+	RB	+	

Le tableau ci-dessus fait état de la liste complète des autorisations de vente délivrées pour lutter contre les maladies des céréales en végétation. Quelques spécialités ne sont pas actuellement disponibles dans le commerce.

Légende : RJ = Rouille Jaune

RB = Rouille Brune